



Bulletin d'inscription formations 2020/21

A compléter et à envoyer par courrier, ou mail au plus tard 20 jours avant la session choisie, accompagné de votre règlement de 30 % du montant de la formation + Chèque de 70 % (caution)

Je m'inscris à la formation suivante: _____ Ville: _____

Date de la formation: _____

Participant

Nom:Prénom:

Entreprise:Mail:

Adresse:

Code Postal: Ville:

Téléphone:/Portable:

Dans quel domaine travaillez vous actuellement?

Avez-vous déjà fait une formation dans le domaine du maquillage permanent/dermographie ou esthétique? Si oui les quelles?

Avez-vous déjà suivi une formation hygiène et salubrité?

Etes vous intéressé par d' autres formations dans notre centre? Si oui lesquelles?

Mode de paiement pour l'inscription à cette formation / Acompte:

- Chèque Virement Site Carte bancaire
 Paiement 4X par carte bleu (RIB original + Pièce d'identité + carte bleue personnelle - pas entreprise)

Le soussigné atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

À.....le/...../..... **Signature du participant:**

Dossier mis à jour 28/11/2020

Conditions générales de vente et de formation

Modalités d'inscription:

Toute personne qui souhaite s'inscrire, doit retourner le bulletin d'inscription au plus tard 20 jours avant la date de formation

Conditions d'annulation et de report

En application de l'article L; 6354-1 du Code du travail, faute de réalisation totale ou partielle de la prestation du fait de l'organisme, celui-ci s'engage à rembourser au contractant les sommes indument perçues de ce fait. Dans le cas ou le nombre de participants est jugé insuffisant, l'organisme se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation

Annulation par le participant

Toute annulation du fait du participant doit parvenir par écrit en recommandé avec accusé de réception à SARL Kelen bauck - 4 rue Alfred sauvy 66450 Pollestres ou email à formations@kelenbauck.com.

Toute annulation, dans les 4 à 10 jours avant le début de la formation entrainera l'encaissement de l'acompte de 10 % du montant de la formation. Si annulation dans les 3 jours avant le début de la formation, l'encaissement sera de 50 % de la totalité .